

BREVET PROFESSIONNEL GEMMOLOGUE

A N N E X E I I

**DEFINITION DES EPREUVES PONCTUELLES ET DES
SITUATIONS D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION**

DEFINITION DES EPREUVES

E 1 : Epreuve d'identification et description de gemmes

Sous-épreuve : Dessin (Unité 13) - Coefficient : 2 -

➔ *Contenu :*

Cette sous-épreuve consiste à vérifier que le candidat est capable, à partir d'une représentation de gemme, de restituer par le dessin le volume de la pierre, les couleurs, les valeurs et matières ainsi que la forme et l'emplacement de ses inclusions.

➔ *Evaluation :*

Le jury appréciera :

- l'exactitude de la représentation
- le soin et la qualité artistique du rendu

➔ *Forme de l'épreuve :*

Ponctuelle écrite- Durée : 2 heures -

A partir d'une représentation de gemme, le candidat devra donner une juste restitution du volume de la pierre, de ses couleurs, de ses valeurs et matières ainsi que de la forme et de l'emplacement de ses inclusions.